



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GENERALE

CBD/WG8J/11/1  
12 avril 2019

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL INTERSESSIONS À  
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR  
L'ARTICLE 8 J) ET LES DISPOSITIONS  
CONNEXES DE LA CONVENTION SUR LA  
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Onzième réunion

Montréal, Canada, 20-22 novembre 2019

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - 2.1. Election du bureau
  - 2.2. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.3. Organisation des travaux.
3. Progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif 18 d'Aichi pour la biodiversité du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.
4. Dialogue approfondi : « les contributions des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et communautés locales et de la diversité culturelle au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ».
5. Les peuples autochtones et communautés locales et le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
6. Eléments de travail éventuels sur les liens entre la nature et la culture dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
7. Recommandations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.
10. Clôture de la réunion.